



Ligue Île-de-France de Golf

Coupe d'Automne Île-de-France Messieurs & Dames Règlement 2018

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Clôture des engagements : **11 octobre 2018.**

1. ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

Sur Internet : <https://xnet.ffgolf.org> au plus tard le 11 octobre 2018.

Le droit d'inscription est fixé à : 260 € par équipe Messieurs et **200 €** par Équipe Dames.

L'inscription doit être confirmée en envoyant la fiche de confirmation avec un chèque en règlement du droit d'inscription (**chèque à l'ordre de la Ligue Île-de-France de Golf**).

2. INSCRIPTION DES JOUEURS

Vous avez jusqu'au **samedi 03 novembre 2018 minuit** pour inscrire vos joueurs potentiels sur Extranet.

3. COMITÉ

Le **Comité de la Coupe de la Ligue Île-de-France** est composé de :

- Gilbert VEYRAN (Président de la Commission Sportive de la Ligue Île-de-France)
- Guy BALESTRAT (Arbitre)
- Frédéric SEMPESKI (Arbitre)

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

4.1. POUR LES CLUBS

- La Coupe d'Automne est ouverte à tous les golfs de la ligue Île-de-France avec associations sportives affiliées à la ffgolf, ayant un terrain répondant aux critères d'étalonnage et homologué d'au moins 9 trous. **Les clubs devront être à jour de leurs cotisations fédérales et de ligue** au jour de la clôture des inscriptions.
- Chaque club ne pourra engager qu'une équipe masculine et/ou une équipe féminine.
- Le jumelage des clubs est interdit.
- **Le club en s'inscrivant à la coupe d'Automne, s'engage à mettre son terrain à la disposition du comité de l'épreuve.** Pour chaque équipe engagée, le nombre de matches reçus ne dépassera pas deux.
- Lors de l'accueil des rencontres, le club s'engage à désigner une personne qui veillera au bon déroulement de la compétition.

4.2. POUR LES ÉQUIPIERS

- **Être membre permanent et licencié de l'association sportive** du club qu'ils représentent.
Dans le cadre d'un transfert de club de licence ou d'un changement de lien de licence, celui-ci aura dû intervenir et être enregistré à la ffgolf au plus tard le jour de la clôture des inscriptions des joueurs soit le 03 novembre 2018.
- **Être titulaire de la licence ffgolf de l'année** en cours et **à jour du certificat médical** de non contre-indication à la pratique de golf délivré par un médecin de leur choix et enregistré à la fédération à la date de clôture des inscriptions de la compétition sous peine de non-participation.



Ligue Île-de-France de Golf

- Répondre aux exigences des règles du **statut amateur**.
- **Avoir un index supérieur ou égal à 6,0 pour les Messieurs et à 8,0 pour les Dames.**
- Figurer sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée sur Extranet. (25 joueurs ou joueuses).

4.3. INDEX PRIS EN COMPTE

L'index pris en compte sera celui à la date de clôture des inscriptions des joueurs soit le 03 novembre 2018 et figurant sur la liste des joueurs potentiels (25 joueurs ou joueuses) disponible sur le site de la Ligue Île-de-France dès le 06 novembre 2018.

5. CAPITAINE ET PERSONNE AUTORISÉE A DONNER DES CONSEILS

Le capitaine de l'équipe doit répondre aux exigences des règles du statut amateur et être licencié et membre du club qu'il représente.

Chaque équipe est autorisée à désigner une personne qui pourra donner des conseils aux membres de son équipe dans les conditions prévues par la note de la règle de golf n° 8.

Si la personne désignée n'est pas le capitaine, ce dernier ne pourra pas donner de conseils dans les conditions fixées par la note de la règle n°8.

Lorsque le capitaine ou la personne autorisée à donner des conseils n'est pas le cadet du joueur, il n'est pas autorisé à aller sur les greens.

6. FORMULES DE JEU :

6.1. Pour les Dames :

9 joueuses.

Match-play scratch / 18 trous / 2 foursomes / 5 simples.

Le total des index arrondis de l'équipe doit être égal ou supérieur à 126.

6.2. - Pour les Messieurs :

12 joueurs.

Match-play scratch / 18 trous / 3 foursomes / 6 simples.

Le total des index arrondis de l'équipe doit être égal ou supérieur à 132.

Tout index supérieur à 24,4 (Dames) ou 18,4 (Messieurs) est compté pour 24 ou 18. Cette assimilation, sans réserve, à 24 ou 18, est prise en compte dans tous les points du règlement.

6.3. – Bonus / Egalité

Attention !!!: La Commission Sportive de la ligue Île-de-France souhaite encourager la participation des jeunes joueurs et joueuses à cette compétition.

Pour cela des bonus dans le score final seront attribués lors de chaque rencontre aux Équipes qui auront fait jouer des jeunes en Foursome ou en simple :

- Pour au moins une joueuse U16 dans une équipe Dames, le bonus est d'un point.
 - Pour au moins deux joueurs U16 dans une équipe Messieurs, le bonus est d'un point.
- « U16 » signifie un joueur ou une joueuse « U12 », « Benjamin » ou « Minime ».**

En Cas d'égalité après 18 trous, le Match est partagé.



Ligue Île-de-France de Golf

En cas d'égalité au terme de la rencontre chaque capitaine constituera un foursome en puisant parmi les joueurs figurant sur la feuille de match (des foursomes et/ou des simples) pour repartir en play-off trou par trou. L'honneur de ce play-off sera tiré au sort. L'ordre de jeu des équipiers sera à la discrétion du capitaine.

7. HEURES DE DÉPART

- Le premier départ aura lieu à 9 h 00.
- Les foursomes joueront en premier suivis des simples. (Soit 7 départs chez les Dames et 9 départs chez les Messieurs).
- L'honneur au départ du trou n°1 sera tiré au sort en présence des deux capitaines.
- Dans le cas où se disputent le même jour sur le même terrain une rencontre messieurs et une rencontre dames, les messieurs joueront en premier suivis des dames.
- Dans le cas où se disputent le même jour sur le même terrain deux rencontres dames, la meilleure division jouera en premier. À divisions identiques, le comité de l'épreuve prendra une décision.

8. REPÈRES DE DÉPART

Messieurs : Repères III marques Jaunes
Dames : Repères V marques Rouges

9. ORDRE DE JEU

La fiche d'ordre de jeu des foursomes et des simples doit être remise par le capitaine au secrétariat du Golf d'accueil au plus tard 30 minutes avant l'heure officielle de départ du premier foursome de son équipe.

9.1. MATCH PLAY : Foursomes.

- Le capitaine a libre choix de leur composition.
- Les foursomes devront jouer dans l'ordre croissant du total des index arrondis. **À total d'index arrondis égal, libre choix est laissé au capitaine pour l'ordre de jeu. L'index arrondi est celui figurant sur la feuille des joueurs potentiels.**
- Les équipiers joueront selon l'ordre de la fiche « ordre de jeu des foursomes et des simples » (en annexe) qui sera remise par le capitaine.

9.2. MATCH PLAY : Simples.

- Les équipiers joueront dans l'ordre croissant de leur index arrondi. **À index arrondi égal, libre choix est laissé au capitaine pour l'ordre de jeu. L'index arrondi est celui figurant sur la feuille des joueurs potentiels.**
- Les équipiers joueront selon l'ordre de la fiche « ordre de jeu des Foursomes et des simples » (en annexe) qui aura été remise, par le capitaine, au secrétariat du golf d'accueil au plus tard 30 minutes avant l'heure officielle de départ du premier Foursome de son équipe.

9.3. Responsabilité du Capitaine :

Tout renseignement inexact entraînera la disqualification de l'équipe pour la rencontre.
Le Comité de l'Epreuve se réserve le droit de prendre ultérieurement d'autres sanctions.



Ligue Île-de-France de Golf

9.4. Joueur forfait ou absent :

Si un foursome dont l'un des équipiers est forfait ou absent (au sens de la note de la règle 6-3), la procédure suivante devra être appliquée :

1°) Tout foursome forfait ou absent ou dont l'un des équipiers est forfait ou absent (au sens de la note de la règle 6-3), sera remplacé par le foursome suivant inscrit sur la feuille de match. De ce fait le (ou les derniers) foursome sera perdu et n'a (ont) pas lieu.

L'heure de départ du match non joué est remplacée par l'heure de départ du match suivant.

2°) Tout joueur simple, forfait ou absent, sera remplacé par le joueur en simple suivant inscrit sur la feuille d'ordre de jeu des simples. L'heure de départ du match non joué est remplacée par l'heure de départ du match suivant. De ce fait le (ou les derniers) simple(s) sera (ont) perdu(s) et n'a (ont) pas lieu.

10. RESPONSABILITÉ DES CLUBS RECEVANT UN MATCH :

Tous les matchs se jouent en terrain neutre. Le fait pour un club d'engager une équipe comporte l'**OBLIGATION de mettre son terrain à la disposition** des autres équipes ; il ne l'oblige pas cependant à recevoir gratuitement ces équipes pour un entraînement dans la semaine précédant la rencontre.

Il est recommandé au club de bloquer les départs 30 minutes avant le premier départ de la compétition, soit à partir de 8 h 30.

Chaque club s'engage à nommer un responsable du bon déroulement des matchs, le jour où il reçoit (un membre de la Commission Sportive ou le Directeur du club). Cette personne doit être présente pendant la durée de la compétition.

Le Club devra également prévoir un starter au trou n°1 pour donner les départs.

Les secrétariats des différents Clubs doivent envoyer par fax ou par mail à la Ligue Ile de France, dans les 24 heures, les résultats détaillés des rencontres jouées sur leur terrain avec les noms et les handicaps des joueurs ayant participé.

11. INTEMPÉRIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement des épreuves par équipes est perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les procédures suivantes doivent être suivies :

11.1. CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

- Si les conditions atmosphériques ne permettaient pas de jouer le dimanche prévu, les rencontres seraient disputées le samedi suivant sur le même terrain et aux mêmes heures avec une nouvelle feuille de Match.
- En cas d'interruption de jeu, sans reprise possible le jour même, les résultats acquis le resteront (y compris un forfait)
- Les foursomes non terminés seront **partagés** et les simples non terminés seront **annulés**.
- **Les matchs en simple annulés** se disputeront la samedi suivant avec une nouvelle fiche "ordre de jeu des Foursomes et des simples". Sur cette nouvelle fiche, les matchs terminés ou partagés doivent être retranscrits et la feuille complétée (par les mêmes ou de nouveaux joueurs) en respectant le total des index- L'ordre croissant des index arrondis s'applique aux seuls nouveaux joueurs. Dans la fiche de résultats, les résultats seront indiqués en mettant les simples éventuellement terminés la semaine précédente en tête et en annotant la raison.
- Si les conditions empêchaient le déroulement normal des rencontres de plusieurs tours, le comité de l'épreuve de la ligue Île-de-France avisera et pourra prendre toutes les décisions qui s'imposeraient pour faire face aux difficultés du moment.



Ligue Île-de-France de Golf

11.2. RÈGLES LOCALES

a) Les dispositions de la règle 25-2 sont étendues à tout le parcours :

Sur le parcours, une balle qui est enfoncée dans le sol peut être relevée, nettoyée et droppée, sans pénalité, aussi près que possible de l'emplacement où elle reposait mais pas plus près du trou. La balle lorsqu'elle est droppée doit d'abord toucher une partie du terrain sur le parcours.

Exception :

1. Un joueur ne peut pas obtenir un dégagement selon cette Règle Locale si la balle est enfoncée dans du sable dans une zone qui n'est pas tondue ras.
2. Un joueur ne peut pas obtenir un dégagement selon cette Règle Locale si une interférence due à toute autre chose que la situation couverte par cette règle rend le coup clairement irréalisable.

Pénalité pour infraction à cette règle locale : Perte du trou.

b) Application des règles d'hiver locales dans chaque club concerné

Instruments de Mesure :

Dans cette compétition, un joueur peut obtenir des informations sur les distances en utilisant un instrument qui mesure les distances. Un dispositif multifonctions, tel qu'un Smartphone ou un PDA, peut être utilisé comme dispositif de mesure de distance. Si un joueur, pendant un tour conventionnel, utilise un instrument de mesure de distance pour évaluer ou mesurer d'autres paramètres pouvant l'aider dans son jeu (par exemple le dénivelé, la vitesse du vent, etc.), le joueur est en infraction avec la Règle 14-3.

Pénalité pour infraction à cette Règle Locale : Match play - Perte du trou ; Stroke play - Deux coups

Pour violation ultérieure – Disqualification

Si l'infraction intervient entre le jeu de deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant

12. ENGAGEMENT DES ÉQUIPES :

Les engagements (jusqu'au 11 octobre 2018) et inscription des joueurs (jusqu'au samedi 03 novembre 2018 minuit) seront effectués par **Extranet** : <https://xnet.ffgolf.org>.

Le droit d'inscription est fixé à 260 € par équipe Messieurs & 200 € par équipe Dames

Il devra être réglé par chèque à l'ordre de la Ligue Île-de-France de Golf.

13. DÉROULEMENT DES RENCONTRES ET CALENDRIER

13.1. Constitution des Divisions et des Poules

La Coupe d'Automne se déroulera sous la forme de divisions à 8 clubs composées de 2 poules de quatre équipes par division.

Ci-après la composition des 1^{res} divisions Messieurs et Dames 2018.

Les autres clubs inscrits participeront chez les Messieurs et les Dames à une Épreuve de Promotion sur le même format que les divisions.



Ligue Île-de-France de Golf

DIVISION 1 MESSIEURS 2018	DIVISION 1 DAMES 2018
CERGY	BUSSY GUERMANTES
CÉLY	CELY
BUSSY GUERMANTES	CERGY
MEAUX BOUTIGNY	MEAUX-BOUTIGNY
MONT GRIFFON	MÉNNECY-CHEVANNES
SAINT AUBIN	MONT GRIFFON
SÉNART	RÉVEILLON
ETIOLLES	VILLARCEAUX

La date de la réunion pour le tirage au sort des poules aura lieu dans la deuxième quinzaine du mois d'octobre, le jour sera précisé ultérieurement (Ryder Cup oblige). Rendez-vous à nos bureaux – 1 avenue du Golf – 78 114 Magny-les-Hameaux. La présence des Capitaines ou de leur représentant est OBLIGATOIRE.

Toutes les rencontres se joueront sur terrain neutre, le lieu des rencontres du 1^{er} tour sera défini par le Comité de l'Épreuve le jour de la réunion des capitaines. Pour les tours suivants, les terrains potentiels seront désignés puis répartis après chaque tour pour les différents matchs en tenant compte de l'éloignement des clubs concernés.

En cas d'impossibilité pour le club de recevoir à l'une des dates prévues, merci de le préciser au Comité 3 jours avant la réunion des capitaines.

Dans le cas où un des clubs figurant dans les divisions ne s'inscrit pas à l'épreuve, il sera remplacé par le club ½ finaliste de la division inférieur le mieux classé dans le Mérite Île-de-France des clubs de l'année précédente.

En cas d'égalité dans ce classement, il sera effectué un tirage au sort entre ces deux clubs.

Dans tous les cas, lors d'une réinscription l'année suivante, le club jouera automatiquement en promotion.

13.2. Déroulement des Divisions

Par tirage au sort, les divisions seront découpées en deux poules A et B de quatre équipes.

1^{er} tour de poule : Dimanche 11 novembre 2018.

Match 1 : Équipe 1 **contre** Équipe 2.

Match 2 : Équipe 3 **contre** Équipe 4.

2^e tour de poule : dimanche 25 novembre 2018.

Match 3: Vainqueur Match 1 **contre** Vainqueur Match 2.

Match 4: Perdant Match 1 **contre** Perdant Match 2.

Le vainqueur du match 3 est premier de sa poule, et se qualifie pour les demi-finales de division.

Le perdant du match 4 est rétrogradé dans la division inférieure.

3^e tour de poule (barrage) : dimanche 02 décembre 2018.

Match 5 : Vainqueur Match 4 **contre** Perdant Match 3.

Le vainqueur du match 5 (2^e de sa poule) est qualifié pour les ½ finales de division. Le perdant est éliminé, mais se maintient en division.

Demi-Finales de Division : dimanche 09 décembre 2018.

DF 1 : Premier poule A **contre** Deuxième Poule B.

DF 2 : Deuxième Poule A **contre** Premier Poule B.

En promotion, les vainqueurs de ces ½ finales accèdent à la première division.



Ligue Île-de-France de Golf

COUPE D'AUTOMNE ÎLE-DE-FRANCE
MESSIEURS & DAMES 2018
FICHE DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION

CLUB DE :

Confirme l'inscription :

D'une équipe Messieurs (droits d'inscription : 260 euros)

D'une équipe Dames (droits d'inscription : 200 euros)

Dates où le club ne peut pas recevoir :(Pour une équipe inscrite on ne peut cocher que 2 cases et une seule case pour 2 équipes inscrites)

Dimanche 11 novembre 2018

Dimanche 25 novembre 2018

Dimanche 02 décembre 2018

Dimanche 09 décembre 2018

Dimanche 16 décembre 2018

Pour valider votre inscription, merci de nous transmettre les droits d'inscriptions par chèque à l'ordre de la Ligue ÎDF de Golf.

Nous soussignés, confirmons notre engagement quant au respect du règlement de l'épreuve et notamment le 1^{er} paragraphe « condition de participation ».

Signatures :

Pour la Société de Gestion

Pour l'Association Sportive

PS : Date limite d'inscription et d'envoi : le 11 octobre 2018



Ligue Île-de-France de Golf

Coupe d'Automne Île-de-France 2018

CLUB DE : CODE CLUB :

FICHE DE COMPOSITION DES FOURSOMES

CLASSÉS PAR ORDRE CROISSANT DE LA SOMME DES INDEX ARRONDIS

	Noms / Prénoms	Catégorie	Index
N° 1	⇒		
	⇐		
N° 2	⇒		
	⇐		
N° 3	⇒		
	⇐		

FICHE DE COMPOSITION DES SIMPLES

JOUEURS (SES) CLASSES (ES) PAR ORDRE D'INDEX ARRONDIS

	Noms / Prénoms	Catégorie	Index
N° 1	⇒		
N° 2	⇒		
N° 3	⇒		
N° 4	⇒		
N° 5	⇒		
N° 6	⇒		

Pour les Messieurs 3 foursomes – 6 simples

Pour les Dames 2 foursomes – 5 simples

À remettre au responsable du club organisateur 30 minutes avant le 1^{er} départ de la rencontre

.NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :



Ligue Île-de-France de Golf

Coupe d'Automne Île-de-France 2018

RÉSULTATS

Date :

Terrain recevant :

Tour : (1) 1^{er} Tour de Poule- 2^e Tour de Poule - Barrage de Poule- ½ Finale - Finale

CLUB :		RESULTATS			CLUB :			
⌘ JOUEURS (SES) ⌘		FOURSOMES			⌘ JOUEURS (SES) ⌘			
<i>3 pour les Messieurs ou 2 pour les Dames</i>		index	PTS	Scores	PTS	index	<i>3 pour les Messieurs ou 2 pour les Dames</i>	
N° 1								
N° 2								
N° 3								
			TOTAL 1					

⌘ JOUEURS (SES) ⌘		SIMPLES			⌘ JOUEURS (SES) ⌘			
<i>6 Messieurs ou 5 Dames.</i>		index	PTS	Scores	PTS	index	<i>6 Messieurs ou 5 Dames.</i>	
N° 1								
N° 2								
N° 3								
N° 4								
N° 5								
N° 6								
			TOTAL 2					
<i>Point de bonus éventuel</i>							<i>Point de bonus éventuel</i>	
			TOTAL (1+2+bonus)					

RÉSULTAT FINAL :

OBSERVATIONS ET SIGNATURE DU CLUB :

Club :

Club :

Signature du Capitaine :

Signature du Capitaine :

À envoyer par mail ou à faxer immédiatement après la rencontre à la Ligue Île-de-France de Golf - Fax :
01 30 43 34 30 - Mail : idf.golf@wanadoo.fr – SMS au 06 08 05 90 24